

Hadopi

RELEVÉ DE CONCLUSIONS Séance du Collège du jeudi 28 septembre 2017

Le jeudi 28 septembre 2017, le Collège de l'Hadopi s'est réuni en séance dans les locaux de la Haute Autorité, 4 rue du Texel dans le 14^e arrondissement de Paris.

Étaient présents les membres du Collège suivants :

Membres titulaires: Christian Phéline, Anne-Elisabeth Credeville, Laurence Franceschini, Alain Lequeux, Didier Mathus, Nicole Planchon, Denis Rapone, Bernard Tranchand.

ORDRE DU JOUR

Introduction du président, entretien avec un représentant de Google, rapport annuel 2016/2017, autres points : débats européens en matière de droit d'auteur, note marchés publics, approbation du relevé de conclusions de la séance du 7 septembre 2017.

PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

Introduction du président

Le président fait un point sur la réunion qui s'est déroulée avec les représentants des services du ministère de la culture. Cette réunion a permis d'échanger notamment sur le budget de l'Hadopi et sur les textes en préparation sur le régime de rémunération correspondant à l'exercice à plein temps des fonctions du président de l'Hadopi.

Le Président informe les membres du Collège des prochaines échéances à venir : l'Hadopi publie le baromètre "usages" et "offre légale", une présentation de l'étude Zone Téléchargement est prévue le 9 octobre prochain.

Les membres du Collège échangent sur l'accord signé entre l'Alpa, Google et le CNC et les déclarations faites par la Ministre de la culture lors de la signature de cet accord.

Laurence Franceschini fait un point sur les débats qui se sont tenus au congrès des exploitants de Deauville qui ont porté sur la révision de la chronologie des médias et la lutte contre la piraterie.

Alain Lequeux fait un point sur les échanges avec la SACEM au sujet de la blockchain.

Entretien avec Google

Les représentants de Google présentent les différentes actions conduites en matière d'encouragement de l'offre légale et lutte contre la piraterie. Sont ainsi notamment exposés les principaux chiffres liés à la mise en œuvre dans les différents pays européens du système ContentID qui permet aux titulaires de droits d'identifier et gérer leurs contenus sur YouTube en leur proposant soit le retrait des œuvres correspondant aux empreintes fournies, soit leur monétisation. Google met également en avant son mécanisme automatisé de retrait et de rétrogradation « *Takedown notices and demotion signal* » qui permet de traiter rapidement un grand volume de notifications des ayants droit et peut aboutir à la rétrogradation des liens notifiés.

Sont également présentés les services de régie publicitaire « *Adsense* » et « *Double click* » qui assurent aux annonceurs l'achat d'espaces publicitaires respectueux du droit d'auteur.

Une discussion s'engage sur les différentes actions menées en matière de publicité et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'approche *follow the money*. Les membres du Collège reviennent sur les accords conclus par Google avec les autorités publiques et les industries dans les différents pays.

Rapport Annuel

Le président remet aux membres du Collège une version préparatoire du rapport annuel.

Autres points :

Marchés publics :

Le Collège donne un avis favorable à la passation des marchés suivants :

- marché d'étude sur la cartographie socioéconomique du piratage, mutualisé avec la DGMIC ;
- marché d'achat de données d'audience
- marché d'achat de titres-restaurants.

Le Collège est informé de la passation d'un marché public de fourniture et d'assistance dans le cadre du renouvellement des boîtiers firewall et d'un marché de maintenance du site internet.

Point sur les débats européens en matière de droit d'auteur

Les services font un point sur les débats européens en matière de droit d'auteur. Est notamment fait état des discussions sur l'article 13 du projet de directive qui prévoit l'obligation de mise en place de systèmes de reconnaissance de contenus par les prestataires des services de l'information.

Approbation du relevé de conclusions : le Collège approuve le relevé de conclusions de la séance du 7 septembre 2017.

Relevé des décisions

Le Collège donne un avis favorable à la passation de trois marchés.



Le 19 octobre 2017,

Christian Phéline